

Puteaux, le 31 Janvier 2002

CONTRIBUTION DU SPMP A LA CONSULTATION ORGANISÉE PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE SUR LA SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE

Pour une meilleure prise en compte du potentiel énergétique des plastiques

Si le livre vert « *Vers une stratégie européenne de sécurité d'approvisionnement énergétique* » met en évidence la nécessaire complémentarité des filières énergétiques, il insiste notamment sur l'importance des énergies renouvelables et se fixe pour objectif de doubler leur part afin qu'elles atteignent 12 % de la consommation globale d'énergie en 2010.

Cet objectif est ambitieux et nécessite la prise en compte de toutes les sources d'énergie existantes. C'est pourquoi nous souhaitons attirer l'attention de la Commission européenne sur le potentiel énergétique des plastiques, tant en ce qui concerne la valorisation des produits en fin de vie que les économies d'énergie rendues possibles par la prévention*.

Le cycle énergétique des plastiques

- Si les plastiques sont pratiquement tous des **dérivés du pétrole**, une matière première combustible, utilisée pour la production d'énergie, ils ne représentent toutefois que 4 % de la consommation mondiale d'hydrocarbures.
- Le **recyclage du plastique** est une activité en pleine croissance qui contribue à la gestion durable des ressources énergétiques en diminuant les prélèvements de matières premières et les consommations énergétiques intermédiaires.
- Hormis la fraction recyclée, les plastiques se prêtent à la **valorisation énergétique**, c'est-à-dire à l'incinération propre avec récupération d'énergie, du fait de leur pouvoir calorifique élevé, comme le pétrole dont ils sont issus.
- La **mise en décharge de déchets** avec un fort pouvoir calorifique ou leur incinération sans récupération d'énergie équivaut à une perte inutile de ressource, alors que l'optimisation des ressources est, bien entendu, un axe d'amélioration prioritaire.

L'énergie tirée de la valorisation énergétique des déchets plastiques

Si la totalité des déchets plastiques en Europe, à l'exclusion de la part recyclable, bénéficiait d'une valorisation énergétique, cela réduirait les importations de charbon d'au moins 17 millions de

* Par définition, les chiffres mentionnés dans la note se rapportent uniquement à la fraction des déchets plastiques ne pouvant être recyclés dans des conditions économiques, environnementales et techniques viables.

tonnes chaque année, soit environ 15 % des importations communautaires de charbon et 5 % de la demande énergétique européenne annuelle.

Au bénéfice généré par la valorisation énergétique des plastiques en fin de vie s'ajouterait une contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre estimée à 10 millions de tonnes de CO₂, soit l'équivalent des émissions provenant de plus de 2 millions de véhicules chaque année.

Pour la France seulement, la valorisation énergétique des déchets plastiques représente déjà une économie annuelle de 540 000 tonnes équivalent pétrole et permet d'éclairer ou de chauffer des centaines de milliers de logements.

En limitant les rejets atmosphériques, la mise aux normes progressive des unités d'incinération rend possible l'utilisation sûre des déchets plastiques comme combustibles alternatifs.

Les plastiques champions de la prévention

Le livre vert rappelle que l'optimisation de la sécurité d'approvisionnement énergétique s'accompagne de l'obligation de maîtriser la demande en énergie. Pour la Commission, les deux secteurs particulièrement concernés sont les transports et le bâtiment.

- **Dans le secteur de l'automobile**, il est possible de substituer 200 à 300 kg de matériau traditionnel par 100 kg de plastique. Cet allègement induit une économie de plus de 750 litres d'essence sur la durée de vie du véhicule. A l'échelle du parc automobile français, cela représente une économie totale d'environ 21 millions de tonnes équivalent pétrole.
- **Dans le secteur du bâtiment**, il est possible de diminuer de plus de 80 % la consommation d'énergie dans une maison bien isolée et donc de diminuer d'autant les émissions de CO₂. Or, les applications plastiques du bâtiment (fenêtres, mousses, revêtements...) permettent d'améliorer significativement le coefficient d'isolation thermique.

En conclusion, le SPMP se félicite des objectifs fixés par le livre vert quant au développement des énergies renouvelables mais souhaite que la valorisation énergétique des déchets soit mieux prise en compte dans la réalisation de cet objectif. Il attire l'attention notamment sur le potentiel énergétique de la fraction plastique de ces déchets qui vient s'ajouter aux économies d'énergie réalisées grâce au recyclage et à la prévention. Ces différentes options, qui cumulent leurs effets, contribuent par ailleurs à la gestion durable des ressources, de sorte que leur promotion dans les suites données au livre vert ne ferait que renforcer la cohérence des politiques communautaires.

